

Compte-rendu de réunion du CONSEIL MUNICIPAL
Vendredi 16 JUIN 2017 à 20h30
Salle de la Poste
(Convocation du 08/06/2017)

Étaient présents

Jacques ROBELEY, Sylvie BONNIN, David BARDOUX, François DUCRET, Michel DOUSSOT, Thibaut LACOSTE (arrivé à 20h45), Yves LAMARD Dominique MARTIN, Olivier MASUÉ, Guillaume PICARD, Bernard RAMEAUX, Marie-Laure PIOTELAT, Aurélien PUTIGNY (arrivé à 21h00), Charles-Henri SERVAN :

Était absent excusé

Pascal VANNIER (donne pouvoir à David BARDOUX);

Secrétaire de Séance

Sylvie BONNIN ;

Dans cette séance, le Conseil Municipal a pris connaissance, discuté, décidé et délibéré des affaires suivantes :

« Ordre du Jour »

Approbation compte-rendu séance du 05/05/2017

Indique que la facturation du périscolaire se fera ^{par} le prélèvement automatique le 10 du mois au lieu du 20 de chaque mois.

Ajout d'un point à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 16/06/2017 : Finances Communales

Bâtiments Communaux

▪ **Remplacement de la Chaudière Fioul du bâtiment Mairie-École**

Note que l'entreprise LACROIX a un planning bien chargé cet été, avec une fermeture de 4 semaines pour les congés, elle essaiera d'intervenir durant les grandes vacances.

Précise qu'une actualisation du devis sera faite.

▪ **Travaux de toiture du bâtiment Mairie-École**

Intervention de l'entreprise MÉTROT le mercredi 14/06/2017 concernant des travaux de réfection de la zinguerie et remise de quelques tuiles en place, remplacement du lanterneau, renforcement d'une poutre à la croupe sud et intervention sur le bâtiment de la boulangerie.

▪ **Logement Mairie-Sud**

Indique qu'une réfection de la salle de bain sera entreprise : changement robinetterie et évacuations à revoir (contact sera pris avec l'entreprise LACROIX).

Note qu'un devis d'électricité sera demandé à l'entreprise FAVIER.

Arrivé de Thibault LACOSTE à 20h45.

▪ **Alarme incendie bâtiment Mairie-École**

Note le report de l'installation d'alarme sonore dans les 2 halls avec un volume sonore plus important.

Dit que cette installation se fera lors de la mise aux normes de l'étage.

Arrivé d'Aurélien PUTIGNY à 21h00.

▪ **Salle de la Poste**

Précise que le plan d'évacuation définitif de la salle de la Poste est installé.

Finances Communales

▪ Délibération Modificative

Accepte l'ouverture de crédit afin d'effectuer une opération d'ordre (opération comptable) concernant la réalisation des parterres de fleurs (opération de travaux en régie = travaux d'investissement qui ne sont pas réalisés par une entreprise).

Délibération approuvée à l'unanimité : dépense 2128-040 recette 722-042 : 4 000 €

▪ Amortissement Travaux SIEA

Rappelle qu'en 2016, le SIEA de Bletterans a demandé une participation à la Commune pour le branchement, raccordement du presbytère. Il est donc proposé de prendre une délibération fixant la durée d'amortissement à 2 ans de l'ensemble des participations versées (compte 204) et d'un montant inférieur à 4 000 €. **Délibération approuvée à l'unanimité**

Voirie Communale 2017

▪ Effondrement de la voirie à l'Étang Vaillant

Indique que même si des avancées notoires et positives sont constatées, notre expert reste réservé quant à l'issue amiable de ce dossier (proposition d'une interdiction de stationner, d'une limitation de vitesse à 30 km/h, d'une limitation de charge, confortement par une dalle de répartition de la portance de la chaussée au droit de la digue, remplacement du matériau par de l'argile sur les 800 m de la digue). Précise que la Commune est en attente d'un arrêté communiqué par CEREC.

▪ Curage de fossés - CCBHS 2017

Intervention de l'Entreprise Tissot TP, à partir du 12 jusqu'au 17 mai pour curer environ 4 km de fossé. Montant du regard aux Miconnets : 82 €.

▪ Carrefour de Lamarre

Indique que le carrefour de Lamarre a été aménagé lors du curage des fossés (coût des matériaux : environ 100 €).

▪ Carrefour des Rivières (Gîte CARD / Daniel GAUTHERON)

Note que sur recommandation des services du Conseil Départemental du Jura, de nouvelles signalisations seront implantées au carrefour des Rivières :

- Implantation d'un stop à la place d'un céder le passage Rue des Rivières (la législation stipule une visibilité à 17 m de chaque côté, or ce n'est pas le cas du fait d'une construction obstruant la visibilité) ;
- Implantation d'un stop à la place d'une priorité à droite Impasse des Rivières (priorité à droite non respectée et dangereuse car située dans le virage);

Sécurité incendie

▪ Réserves incendie

Note la livraison des 3 réserves incendie ce vendredi 16 juin à l'atelier municipal.

Précise que les travaux débiteront dès que l'entreprise LAMARD est disponible.

Nomination des rues

Note la validation IGN, il y a 10 jours.

Indique qu'une mise en place pourrait être possible à l'Automne.

Matériel et Équipements Communaux

▪ Véhicule de la Commune

Note le devis de l'entreprise BL Automobile pour le remplacement des 2 pneus avant.

Indique que d'autres devis seront demandés (Espace Emeraude, Peugeot Bletterans, Garage AD à Bletterans, SJP à Lons-le-Saunier).

▪ Tracteur-Tondeuse

Indique que la législation zéro Phyto est en place depuis de 01/01/2017. Cette loi a pour objectif de protéger la ressource d'eau potable en réduisant les résidus dans les nappes phréatiques. L'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des Communes sera interdite à partir du 01/01/2018. De

nouveaux équipements pour le désherbage des lieux publics seront peut-être une nécessité. Un contact a été pris avec la FREDON et l'Agence de l'eau. Pour envisager d'obtenir une subvention, il est nécessaire que la FREDON fasse une étude afin de faire une proposition à la Commune ($\frac{1}{2}$ journée pour le tour de la Commune et $\frac{1}{2}$ journée pour le rapport, coût 515 €). Pour espérer cette subvention, il faut acheter pour 3 000 € de matériel (515 € compris dans les 3 000 € de subvention). La subvention serait de 80 %. **Délibération refusée à l'unanimité**

▪ **Réunion Commission sport**

Visite du Vice-Président de la CCBHS en présence de Guillaume PICARD, Trésorier de l'Union Sportive de Chapelle-Voland, convié par Monsieur le Maire, le 08/06/2017 pour effectuer l'inventaire des installations sportives.

Rentrée scolaire 2017-2018 (rythmes scolaire, transports scolaires, périscolaire...)

▪ **Transfert Compétence Périscolaire à la CCBHS**

Informe de la possibilité d'un transfert de cette compétence à partir du 01/01/2019. Compte rendu réunion.

▪ **Projet Éducatif Territorial (PEdT)**

Rappelle la convention PEdT qui a notamment permis de mettre en place un projet éducatif contrôlé et de qualité s'achève en 2017. Cette convention signée par le Maire, le Préfet et le Recteur d'académie concernait l'ensemble du temps périscolaire. Elle permettait également de réduire les taux d'encadrement (1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans, 1 animateur pour 18 enfants de + de 6 ans).

Note que via cette convention, la Commune s'était engagée dans une démarche de qualité en respectant notamment les règles suivantes :

- respect du taux d'encadrement ;
- transmission à la DSSD de l'identité de l'ensemble du personnel affecté au périscolaire ;
- évaluation régulière par le comité de pilotage avec rédaction et transmission des comptes rendus des comités de pilotage (2 par an minimum) et transmission du rapport d'évaluation (envoyé le 09 juin).

Précise que via cette convention, la Commune a notamment pu bénéficier du Fond de soutien au développement des Activités Périscolaires (dotation de 90 € par enfant pour un effectif de 36 élèves). Pour rappel, cette convention n'était pas signée par la CAF.

Indique que les services de la préfecture demandent donc aux Communes concernées de se positionner sur le renouvellement de la convention avant le 02/07/2017. **Délibération à l'unanimité pour la reconduite d'une convention d'un an.**

▪ **Rythmes scolaires et TAP 2017-2018**

Rappelle que suite au bilan du PEdT et notamment la fatigue constatée des enfants, la Commune se positionne pour un retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée de septembre 2017. Celui-ci entrainerait un allongement des journées d'école de 20 minutes par jour, soit une entrée le matin à 8h40, soit une sortie d'école à 16h30. Cette décision doit être acceptée par le Conseil d'école puis validée par le Directeur Académique. **Délibération approuvant à l'unanimité le retour à la semaine de 4 jours.**

▪ **Tarifs périscolaires si passage à la semaine de 4 jours**

Délibération approuvant à l'unanimité les nouveaux tarifs, ci-dessous, pour la semaine de 4 jours :

- Abonnement annuel Matin et Soir : le mois 1^{er} enfant : 28 €
- Abonnement annuel Matin et Soir : le mois, à partir du 2^{ème} enfant : 23 €
- Abonnement annuel Matin ou Soir : le mois, par enfant : 14.50 €
- Occasionnel Matin ou Soir : la séance, par enfant : 2.25 €

▪ **Conseil d'école**

Réunion le lundi 19 juin 2017 à 18h30.

Personnel Communal

▪ Journée de solidarité

Rappelle que depuis 2004, une journée de solidarité, non rémunérée, en faveur de l'autonomie des personnes âgées et handicapées est instaurée. En 2008, le principe de cette journée de solidarité est maintenu mais les conditions de mise en œuvre sont modifiées.

Indique que la Journée de Solidarité sera fixée le Lundi de Pentecôte. **Délibération approuvé à l'unanimité.**

Précise que journée sera compensée par l'octroi par le Maire d'une journée de congés (Journée du Maire).

Prolongation de l'arrêt maladie de Mme Fatima BERNARD jusqu'au 30/06/2017.

Renouvellement du contrat de Mme Annie LAMARD jusqu'au 30/06/2017 afin de remplacer Mme BERNARD.

Congés de M. Patrick GAUTHERON du 19 au 24 juin 2017.

Renouvellement du contrat de Mme DESNOUX sous réserve du maintien de la semaine de 4 jours et demi, et donc des TAP le jeudi après-midi (en attente de l'acceptation du retour de la semaine à 4 jours par le Conseil d'école puis de la validation par le Directeur Académique).

Élections 2017

▪ Rappel la permanence du bureau de vote pour les Élections Législatives du 18 juin prochain :

Tranches horaires	18 juin 2017
8 h- 11 h	J. ROBELEY puis remplacement par Th. LACOSTE ; F. DUCRET ; Y. LAMARD
11 h- 14 h	M. DOUSSOT ; J. ROBELEY ; D. MARTIN
14 h- 17 h	D. BARDOUX ; Ch-H SERVAN ; M-L. PIOTELAT
17 h- 18 h	P. VANNIER ; J. ROBELEY ; B. RAMEAUX
Dépouillement	J. ROBELEY ; O. MASUÉ ; P. VANNIER ; B. RAMEAUX

▪ Élections sénatoriales le 30 juin 2017

Note que les conseils municipaux sont convoqués le vendredi 30 juin 2017 en vue de la désignation de leurs 3 délégués et 3 suppléants. Votre attention est appelée sur le caractère impératif de cette date. Il ne s'agit pas d'un délai maximum de réunion mais bien de ce jour précis. En l'absence de quorum (majorité absolue des conseillers en exercice), les nouvelles élections doivent avoir lieu le mardi 4 juillet 2017, date impérative.

Indique que le Conseil Municipal se réunira le vendredi 30 juin 2017 à 17h.

Affaires diverses

▪ SIEA de Bletterans

Précise que la nouvelle commune d'Arlay souhaite adhérer à la compétence n°3 « Assainissement non collectif » du SIAE de Bletterans. Les délégués représentant le comité syndical se sont prononcés favorable. Il est ainsi demandé à chaque Commune membre du SIEA de se positionner sur cette adhésion. **Délibération approuvée à l'unanimité**

▪ Inauguration de la salle de la poste

Rappelle le Vendredi 30 juin 2017 à 18h00.

Note la commande de quiche, pizza, brioche et crémant pour 200 personnes attendues.

▪ Fête du 13 Juillet :

Renouvellement de l'appel aux bénévoles par le biais de la Presse.

Note les nouveaux tarifs buvette/repas. **Délibération approuvant à l'unanimité les nouveaux tarifs**

Indique une mise en place de tickets qui seront validés par la Trésorerie. Sylvie BONNIN rappelle que les recettes de la Commune doivent être encaissées par le Comptable Public et qu'une régie existe déjà. Le Régisseur autorisé par le Comptable Public pourra donc déposer les encaissements sur le compte de la Commune.

Arrêté du Maire concernant un suppléant de régie pour la soirée du 13 juillet.

Indique qu'une préinscription sera envoyée aux habitants de la Commune pour un retour en mairie.

Sécurisation du périmètre de la manifestation.

▪ **Bois communal : Affouage**

Rappelle le délai supplémentaire reporté à début juin pour M. SIMERAY et délais reporté à l'an prochain pour M. PETIOT.

Fixe la date limite de coupe au lundi 10 juillet 2017. Précise que le comptage du nombre de stère coupé se fera le lundi 10 juillet 2017 à 18h.

Dit qu'un courrier sera adressé aux affouagistes..

▪ **Cimetière : reprise de concession**

Constate qu'une concession à l'abandon B 21.

Note la réglementation suivante : La reprise ne peut intervenir avant un délai de 30 ans à compter de l'acte de concession et la procédure ne peut être engagée que 10 ans après la dernière inhumation faite dans le terrain concédé. La reprise de la concession ne peut être prononcée qu'après un délai de 3 ans suivant l'accomplissement des formalités de publicité.

▪ **Repas des Aînés le samedi 2 septembre 2017.**

Réunion le jeudi 6 juillet 2017 à 20h30 avec les membres de l'ex CCAS afin de choisir le menu.

▪ Implantation d'une affiche interdisant l'accès à la cour d'école aux personnes extérieures. **Arrêté du Maire**

▪ Implantation d'une affiche pour interdire l'accès, aux personnes extérieures, à l'aire de jeux pendant le temps scolaire et périscolaire. **Arrêté du Maire**

▪ Bienvenue à la Famille JOBIN, nouveaux locataires du logement Mairie-École Sud.

▪ Bienvenue à la Famille PAULHAC-DARD, nouveaux habitants des Brantus.

▪ Bienvenue à M. SOICHEZ, nouvel habitant du Bourg.

▪ Précise que dans le cadre de la convention de financement du RASED, la Commune devra s'acquitter de 122.39 € pour le solde de l'année 2016 et 117.54 € d'acompte pour 2017.

▪ Communique le comptage INSEE issus de la Collecte du recensement 2017 (382 adresses d'habitations ; 270 résidences principales [il peut y avoir des adresses collectives]; 129 résidences secondaires).

▪ Remerciement à la famille GAND pour le don effectué.

▪ Remerciement à Dominique CORNIER pour les pots de fleurs.

▪ Accepte la demande d'emplacement de camion pizza de M. REYBIER de La Chassagne, le vendredi de 17h30 à 22h00 sous réserve que le tonnage du camion-pizza soit inférieur à 5 Tonnes (stationnement place de l'Église).

▪ Rappelle des Travaux sur les lignes électriques et téléphoniques aux Rabus de mi-avril jusqu'à fin juillet 2017.

▪ Rappelle que le passage de la randonnée des Étangs (pédestre, VTT, route) se fera sur certaines routes de la Commune le dimanche 18 juin prochain.

- **Rappelle** la date du 26/06/2017 de fin d'inscription pour les Jeunes de la Commune nés entre 1997 et 2003 qui souhaitent bénéficier gratuitement de la Carte Avantages Jeunes 2017/2018. 20 inscriptions à ce jour sur 50 jeunes bénéficiaires potentiels
- **Note** la vente de Pizza le 10 juin 2017 par les enfants de la Ch'pale.
- **Fixe** le prochain Conseil Municipal au lundi 24 juillet 2017 à 20h30.

Questions diverses

- **Renouvellement** des marchés au SIEA avec le SIDEC.
- **Pose** de 3 antennes FREE sur le château d'eau de Bletterans.
- **Diminution** du prix de l'eau avec le changement de prestataire (de 211.57 € les 120m² à 188.09 € en 2017).

- **Fête du 13 juillet**

Précise que la création d'un compte sera fait, ainsi qu'une déclaration SACEM.

Note que des annonces seront diffusées sur Radio Bresse et dans les journaux pour communiquer sur l'événement.

- **Cimetière**

Note qu'un regard au cimetière est bruyant.

Demande un désherbage impératif au cimetière après le passage du désherbant

Informe que les grilles du cimetière seront peintes.

Séance levée à 23h 50

**FAIT et DÉLIBÉRÉ à CHAPELLE-VOLAND,
Le 19 Juin 2017,**

Le Maire,
Jacques ROBELEY,




La Secrétaire de Séance,
Sylvie BONNIN,

